

LE COLUMBARIUM DE DAR AL GHOULA À DJERBA (TUNISIE)

Jenina Akkari-Weriemmi

I. LE SITE ET SON MONUMENT

Le monument connu sous le nom de Dar Al Ghoula et de Ksar Al Ghoula, est le seul vestige monumental d'un ancien site archéologique localisé au lieu-dit portant la même désignation de Dar Al Ghoula, qu'on appelle aussi Henchir Al Ghoula ; ce lieu-dit se trouve entre les deux villages actuels de Sedouikech et de Beni Maaguel, à près de 2 km 500 à vol d'oiseau du site de Henchir Ghardaya¹.

On accède au site et au monument qui émerge, bien que fortement endommagé et en ruines, bien haut au milieu d'un vaste terrain plat, en rase campagne, plantée d'oliviers et de palmiers², par la route moderne reliant Djerba à Zarzis, la MC 117, qu'on quitte, après le village de Sedouikech, en prenant la première piste qui bifurque à gauche de la MC 117 et qui passe devant un abattoir moderne prenant la place et le nom d'une vieille mosquée dite Jama Barchouch ; à une dizaine de mètres environ de cet abattoir, qui porte également le nom de Barchouch, on s'engage dans l'une des deux pistes carrossables et vicinales rencontrées, celle qui se dirige vers la gauche, et qui mène directement droit au site au milieu duquel prône partiellement conservé, majestueux et insolite, le monument objet de cette étude, qui, à ce jour, est appelé communément et indifféremment Dar Al Ghoula, ou, Ksar Al Ghoula.

Comme nous le remarquons cette désignation de l'édifice qui en arabe veut dire « Maison de l'Ogresse » (= Dar Al Ghoula) ou « château de l'Ogresse » (= Ksar Al Ghoula) est liée dans l'imaginaire populaire local à l'existence d'une ogresse qu'on supposait vivre dans ce monument³. Cette nomination, au cours du temps, fut transposée comme nom à l'endroit même où se trouve l'édifice, elle finit par devenir un lieu-dit, un toponyme que l'on trouve pour la première fois sous le nom de Henchir Al Ghoula dans un texte du XVIII^e et début du XIX^e s., du chroniqueur arabe, originaire de Djerba, Muhammad Abù Ras Al Ġarbi, écrit peu avant 1809⁴.

(1) Cf. Carte au 1/100.000 Feuille d'Adjim n° LXXXIV coordonnées : 37 G 47 N'- 9 G 57'E.

(2) Cf. Photo n°1: vue du site et du monument. Toutes les photos de cet article et ses clichés sont de l'auteur sauf la photo n° 19 du columbarium de Bennane.

(3) Réputée pour ses dons de guérisseuse, et comme telle, elle-est vénérée et visitée, jusqu'à nos jours.

(4) Cf. sa chronique : *Munis Al Ahibba fi Akhbar Gerba*. Texte arabe établi par M. Marzouki, publication de l'INAA. Tunis 1960 à la p. 78 où il écrit (nous traduisons) : « Henchir Al Ghoula au niveau de l'île au sud de Beni Maaguel (village entre Midoun et Mahboubine), comprend un Kasr bâti en grandes pierres de taille ».

Un demi siècle environ plus tard le site et le monument furent visités et décrits par le voyageur français V. Guérin qui écrivait en 1862 : « A. 3 km à l'est de ce bourg (il parlait de Sedouikech) les restes d'une petite ville ancienne entièrement renversée. L'endroit où elle était située s'appelle aujourd'hui rhabat. Taorit⁵ (les jardins de Taorit). On y voit beaucoup de pierres confusément entassées, et au milieu de ces vestiges d'habitations détruites s'élèvent les débris d'un monument carré mesurant huit mètres sur chaque face. Cet édifice, construit avec de belles pierres de taille dont les assises sont en retrait les unes par rapport aux autres, paraît avoir été un ancien mausolée. Découronné de sa partie supérieure, il renferme intérieurement huit petites niches cintrées, destinées sans doute à contenir des urnes cinéraires. Les habitants du pays donnent à cette ruine le nom de Dar-el - Roula (la maison de la magicienne) »⁶.

Nous remarquons que cette description, la plus longue et la plus précise jamais donnée sur les vestiges du monument de Henchir Al Ghoula est toujours valable : en effet la réputation du monument transformé au cours des siècles en mzar, ou santon comme habité ou hanté par un génie guérisseur est toujours vraie⁷ par ailleurs l'édifice se trouve toujours dans un site archéologique antique comme en font foi les vestiges visibles encore à la surface du sol, enfin le plan carré, la présence des niches, leur forme

(5) Tawrit est un toponyme amazigh qui veut dire la porte d'accès, il se dit tawrit dans le parler amazigh de Tamezrat et qawurt à Douiret, (villages de la région de Tataouine au sud-est tunisien où certains parlent encore le tamazight, tout comme certaines localités de l'île de Djerba comme par exemple le village de Guellala). Actuellement Taorit est le lieu-dit d'une localité près de Houmt Souk. On trouve ce toponyme écrit sous le vocable Tawgit (g = r) dans Al Wisyani (XII^e s. ap. J.-C.) pour désigner une localité à Dj. Nefoussa en Libye cf. Mohamed Gouja, *Etude de Kitab Assyar d'Abù r. Rabi Al Wisyani* (VI^e s. /XII^e s. ap. J. C.) thèse de 3^e cycle. Direction J. Dévisse, Sorbonne juillet 1984 p. 66 ; donc ce toponyme est fort ancien puisqu'il remonte au XII^e s. On mentionne, par ailleurs, un Taoùrt dans la principauté de Nakour au nord-ouest du Maroc cf. B. Jadla, le Kharigisme au moyen âge conférence donnée le 27/11/1998 à Tunis dans le cadre du congrès d'Histoire (organisé par la Faculté des Sciences Humaines du 9 Avril) à l'Hôtel Diplomat. Tunis 26-28 novembre 1998 : « ghabat Tawrit » où ghaba a, là, le sens local de campagne (ghabat) qui sous entend donner accès au village le plus proche à savoir Sedouikech, autre toponyme de l'île, d'origine libyco-amazigh (cf. pour Sédouikech, Ibn Khaldoun Histoire des Berbères, texte arabe ; où l'auteur rapporte que le nom, à l'origine, désignait une des tribus « berbères » de l'île laquelle tribu a donné son nom au village actuel de Sedouikech.

(6) V. Guérin, *Voyages archéologiques dans la Régence de Tunis*, Tome I-Paris 1962 p. 215. On en trouve une brève mention de ces ruines dans Brulard, *monographie de l'île de Djerba*. Besançon 1885 p. 15, et dans J. Servonnet et L. Lafitte, *Le Golfe de Gabès en 1888*, Tunis 1888, p. 307 ainsi que dans F. Gendre, l'île de Djerba, dans la *Revue Tunienne* de 1908 p. 74 J. Toutain semble ignorer ce monument puisqu'il n'en parle pas dans ses « reconnaissances archéologiques ».

(7) Cf. note n°3. il y est déposé des offrandes de toutes sortes: alimentaires, textiles (fanions), poterie, bougie, lampes etc. et même des pièces de monnaies en guise d'obole (on en a trouvé également une monnaie dans la pièce voûtée du monument de Ghardaya) cette pratique de déposer une monnaie dans les sanctuaires ruraux est courante et fort connue dans l'île (précision de notre amie et collègue Aziza Ben Tanfous) : cette pratique est sans doute une des survivances des croyances romaines païennes qui consiste à placer une pièce de monnaie dans la tombe romaine pour payer le passage du défunt dans le monde des Ténèbres. Une étude sur les sanctuaires ruraux de l'île est entamée par A. Ben Tanfous elle nous apportera certainement des données précieuses sur certains aspects des croyances populaires entre jadis et aujourd'hui dans l'île notamment sur la survivance de certaines pratiques païennes pré-islamiques dans les pratiques populaires actuelles. Cf. photo n° 2, 3 et 15 où l'une des niches sert de lieu de dépôts d'offrandes au santon (bougie, aliments, craches, lampes à huile etc.).

et leur rôle ainsi que l'identification de mausolée donné par Guérin sont exacts comme nous allons le montrer ; nous ajouterons toutefois plus de précisions, sur le monument, en approfondissant encore plus l'analyse de son ensemble en vue d'en tirer tant soit peu des renseignements sur la structure architecturale, la typologie, la fonction et la chronologie de cet édifice reconnu d'ores et déjà par son premier descripteur, Guérin et ajuste titre d'ailleurs , comme un mausolée⁸.

Si le site actuel de Henchir Al Ghoula a perdu de la densité de ses vestiges visibles au sol depuis le passage de Guérin sur les lieux puisqu'il n'en reste que quelques gravas de murs détruits, en blocage, au nord du mausolée et de nombreux tessons de céramiques mis à nu à la surface du sol, à la suite de travaux de labour le monument de DarAl Ghoula garde toujours l'essentiel de ses principales composantes architecturales, même si un quelconque mobilier y ayant jamais existé a disparu depuis déjà plus d'un siècle⁹.

II. DESCRIPTION , IDENTIFICATION ET DATATION DU MONUMENT

a) Description

L'édifice est construit entièrement, du moins pour ce qui en reste, avec de la pierre grésocalcaire tirée des bancs rocheux quaternaires très répandus dans l'île. Du point de vue technique il a été élevé en pierre de taille au niveau des fondations et des quatre façades, il était coiffé d'une couverture en moellons.

La base carrée de l'édifice est construite, aux quatre faces avec une puissante assise en grands blocs taillés disposés en deux rangées entre lesquelles on a effectué un remplissage en moellons, comme en témoignent certains endroits où certains des blocs de l'assise superposant l'assise de base ont disparu¹⁰. Par ailleurs l'assise de base des quatre façades est placée en retrait par rapport aux trois autres qui la surmontent comme le montre la façade nord, de loin la mieux conservée¹¹, mais comme le montre également la façade ouest qui garde encore une bonne partie de ses assises. C'est au niveau supérieur de ces deux façades que l'on voit encore en place les vestiges de la toiture qui couvrirait l'édifice¹², et qui l'annoncent comme une couverture curviligne, en voûte, sans aucun doute. Actuellement le monument mesure à la base 7m de coté, sa hauteur conservée est de 3m environ.

A l'origine, ce monument était une magnifique bâtisse, de forme intérieure cubique, construite sur ses quatre faces de grands blocs régulièrement taillés et soigneusement agencés reposant sur un solide soubassement bien appareillé. Chaque façade était

⁽⁸⁾ Cf. photos n°4,5 et 6. M. Abus Ràs le considérait au contraire comme un *ḥisn*- (mot arabe qui veut dire une fortification (fortin- fort ou citadelle) construit en pierres de taille cf. *Mu'nis Al Ahibba*, p. 74.

⁽⁹⁾ Déjà en 1862 V. Guérin trouva le monument assez dégradé et vide (l'auteur des « Voyages » n'en fait mention d'aucun matériel funéraire ou autre dans l'édifice).

⁽¹⁰⁾ Cf. photo n° 7, où le remplissage en moellon entre les parements en grand appareil de la base de l'édifice est bien visible.

⁽¹¹⁾ Cf. coupes. Détail en gradin des murs extérieurs. Cf aussi la photo n° 8 : vue de la façade nord et la photo n° 9 : vue de l'angle nord ouest extérieur du mausolée.

⁽¹²⁾ Cf.photos n° 9 : détail de l'extérieur, et n°10 : vue de l'intérieur des restes de la toiture.

à l'origine, constituée de quatre assises superposées comme en témoigne la façade nord sauvée miraculeusement des méfaits du temps et des hommes et plus modestement la façade ouest, contrairement aux façades sud et est, que l'on voit actuellement réduites à leur simple appareillage de base, partiellement en place¹³ ; de nos jours on accède, à l'intérieur, par une brèche artificielle, résultant du pillage des pierres du monument, utilisées sans aucun doute dans des constructions modernes.

Vu de l'intérieur, l'édifice présente des parois latérales dont les blocs des assises sont posées horizontalement et verticalement, dans le même alignement, sans aucun retrait entre elles, et soigneusement ajustées, contrairement à ce que l'on voit de l'extérieur présenté en gradin¹⁴.

Par ailleurs nous remarquons :

- Que le gabarit des blocs taillés est variable dans la même assise et dans deux assises différentes.
- Qu'en moyenne, les blocs des deux assises à partir d'en bas sont plus grands que ceux des autres assises du monument (cf. le relevé de la façade nord et la coupe A-B).
- Qu'à l'échelle de tout l'édifice, les dimensions des pierres varient d'un bloc à l'autre : les plus petits mesurent 0m 25 à 0m 33 de long et 0m 47 de haut, les plus grands atteignent 1m55 de long et 0m 75 de haut¹⁵ quant à l'épaisseur des murs elle va de 1m à 1m 20 à l'ouest, 1m 15 au nord et 1m 20 à l'est¹⁶, sur la façade sud, la profondeur de l'assise de base va de 1m 10 à 1m 20 selon les endroits. L'espace intérieur inscrit par l'assise de base est un carré de 4m 50 de côté ; sur cet espace donnaient, à l'origine, huit niches, logées par groupe de deux, dans les blocs de l'assise de base de chacune des quatre parois internes ; elles sont toutes taillées, soit dans un même bloc¹⁷ soit dans deux blocs consécutifs où le second bloc détermine l'alignement et le tracé rectilignes d'une des parois de la niche¹⁸. Toutes ces niches sont identiques par la forme : elles sont toutes rectangulaires, au sommet arrondi en plein cintre et aux parois rectilignes. Sur chaque paroi, la distance qui sépare les deux niches est de 2m 25 environ, chaque niche est par ailleurs placée à près de 0m 80 de l'extrémité de la paroi où elle se trouve. En moyenne, ces niches ont 76cm de haut, 45cm de large et 42 à 45 cm de profondeur. Elles sont situées à près de 2m 50 de la naissance de la toiture. Comme nous le remarquons l'ensemble du monument présente une parfaite symétrie, ce qui permet de penser qu'au sommet de l'édifice l'espace dessiné par les quatre murs d'enceinte est lui aussi carré. Les vestiges restants de la toiture montrent que cet espace est sans aucun doute couvert par une toiture voûtée en blocage (non par une toiture plate) comme le

(13) Cf. photo n°11 et 12 vues des façades très détériorées sud et sud-est.

(14) Cf. photo n°13 : vue de l'intérieur des façades nord et ouest où les assises sont alignées.

(15) Cf. plan et coupes.

(16) Cf. photo n°14.

(17) Cf. plan et coupes : niche taillée dans un seul bloc, et cf photo n°15.

(18) Cf. photo n°2 et 16

montre bien les ruines qui subsistent au sommet de l'assise supérieure des façades nord et ouest¹⁹ et dont certains des blocs gisent toujours sur le sol autour et à l'intérieur du monument.

Du point de vue ornemental, aucun décor architectonique n'a été remarqué. Cependant au niveau supérieur des parois internes les traces visibles sur le haut et à gauche s'étalant sur deux des blocs des deux dernières assises supérieures de la paroi interne du mur nord²⁰ montrent que les parois intérieures de l'édifice étaient ornées d'un bel enduit blanc éclatant couvrant leur surface.

Nous ignorons l'endroit précis de l'accès original à l'intérieur de cette enceinte, aucun indice subsistant ne permet de localiser la porte d'accès ; cependant vu l'état des ruines nous pensons comme nous l'avons annoncé plus haut que l'accès serait à placer du côté est du monument dont la dégradation avancée permet de supposer l'existence, d'une quelconque structure d'accès à cet endroit, qui aurait été de ce fait la cause de l'accélération du processus de dégradation de la bâtisse. Il est fort probable que de ce côté était cet accès vers l'intérieur, et qui à l'époque antique, une fois sa fonction parachevée, aurait été condamné. C'est peut être pour cette raison que n'ayant vu aucune entrée, V. Guérin, se contenta dans sa description, ancienne déjà de plus d'un siècle et demi, de parler de la partie supérieure disparue du monument, sans faire allusion à aucun passage permettant l'accès à l'intérieur de l'édifice. La brèche actuelle serait alors postérieure au passage du voyageur français.

C'est par cette brèche artificielle entre les parois est et sud que l'on accède aujourd'hui donc à l'intérieur de l'édifice de Dar Al Ghoula ; ses ruines devenues depuis fort longtemps un lieu de culte maraboutique, un mzar comme en témoignent de nos jours encore les offrandes alimentaires et autres, placées par les fidèles dans et devant les niches²¹ de part leur nouvelle destination seraient à l'origine donc de l'ouverture de cette brèche favorisant un passage de fortune.

b) Identification

A quoi servait cette bâtisse ? l'identification de mausolée donnée par Guérin est à retenir : Sa structure, son mode de construction ainsi que les dimensions et l'emplacement des niches en font un monument sans aucun doute funéraire d'époque romaine ; un tombeau collectif, appartenant à un même groupe (familial, social ou autre) comme en témoigne le nombre des niches, huit au moins ; un déblaiement total du mausolée fixera certainement le descriptif définitif. C'est grâce aussi à la présence de ces niches que nous pouvons dire avec certitude que le mode de sépulture utilisé dans ce mausolée était l'incinération : ces niches étaient en effet destinées à recevoir les urnes cinéraires abritant les ossements calcinés des défunts.

Par sa morphologie structurale intérieure basée sur la présence de niches comme principale composante, ce tombeau collectif monumental et à incinération, est à classer sans aucune équivoque et sans hésitation dans ce type de tombeaux romains collectifs

(19) Photos n^{os} 1, 6, 10, 11, 12 et n^o 13 (détail).

(20) Photos n^o 17 détail de l'enduit.

(21) Cf. note 7.

qui sont les columbaria²². Ainsi identifié il restera, jusqu'à ce jour le seul columbarium à destination funéraire trouvé dans l'île, et identifié avec certitude²³. Par ailleurs : de part son allure extérieure il est à classer dans la catégorie de mausolée-tour à base carrée, si bien connu dans le paysage funéraire romain de la Tunisie²⁴.

c) Datation

Le monument si bien classé et identifié reste cependant difficile à dater. En effet si son appartenance à l'époque romaine ne fait pas de doute, le columbarium de Dar Al Ghoula dont le mobilier funéraire n'a jamais été connu, manque d'éléments de datation sûre.

Cependant malgré la lacune archéologique apportée par l'état des lieux de ce columbarium, nous nous permettrons de cerner un peu plus la chronologie, à l'époque romaine, en plaçant la construction de cette tombe monumentale à incinération avant la fin du IV^e s. ap. J.-C., époque où selon les spécialistes, l'incinération déjà très rare, presque inexistante finit par disparaître à la fin du IV^e s. de l'ère chrétienne dans les provinces romaines, en effet écrit M. Daudel : « Le passage de l'incinération à l'inhumation, se fait à Rome sous les premiers Antonins. L'inhumation se répand lentement dans les provinces. Elle coexiste avec l'incinération jusque sous les Sévères et on ne la voit guère pratiquée universellement à la fin du III^e siècle ap. J.-C. Alors l'incinération

(22) M.D. Daudel, *Recherches sur les mausolées romains de Tunisie centrale*, Paris 1968.

(23) On fait mention de la découverte d'un columbarium à Meninx (Henchir El Kantara) sans préciser sa destination, funéraire, ou autre (pigeonnier) cf. *B. A. C.* 1885 p.119-124 + note 1 p. 121 et note 1 p. 122. L. Poinssot également mentionne un columbarium dans l'île sans aucune précision cf. L. Poinssot, *Tunisie. Atlas Historique et géographique*, 1936, p. 33. En 1975 une découverte fortuite nous a permis de mettre à jour une partie d'un columbarium funéraire très dégradé cf. photo n°18 à niches à sommets arrondis, disposées en cercle qui semble celui dont parlait le BAC 1885 p. 119-124 « avec des niches disposées en cercle ». Les premiers qui ont identifié Dar Al Ghoula comme columbarium funéraire furent J. Servonnet et L. Lafitte dans leurs «Golfe de Gabès en 1888 p. 307 : Pour les columbaria en général (funéraires ou pigeonniers) cf entre autres V. Guérin, *voyages I* p. 844, 845 (sans préciser s'il s'agit d'un pigeonnier ou columbarium) ; cf. aussi J. Akkari, Note préliminaire sur le columbarium de Henchir El Kalkh à Zarzis dans Turath, I, Tunis 1982, cf. aussi *B.A.C.* 1930/1931 p. 670 ss). Par ailleurs notre amie et collègue N. Ferchiou nous a aimablement informée de l'existence d'un columbarium près de Moknine à Bennane, nous en avons trouvé une photo dans les archives de l'INP. (datée du 6 mai 1967 sous le n° 11464) voir photo n°19 (les photos d'archives de l'INP montrent un autre columbarium à Bou Hjar dans le Sahel tunisien). Dr Carton dans le BAC 1890 p. 153 mentionne un columbarium sur l'oued Mellègue dans la région du Kef, qui a la forme dit-il : «d'un caisson cylindrique de 2m de long et 1m50 de large sur chaque mur latéral cinq niches », cf. aussi *Enciclopedia delle arte antica classica e orientali*. Roma 1959 p.746 et 748 s. v columbarium, le *Dictionnaire de Daremberg et Saglio* Paris 1887 T.I. p. 1333, Ponsich, dans *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, 1964, p. 343-349, C. Poinssot, *op. cit.*, Paris 1936 p. 35, C. Poinssot, *Les Ruines de Dougga*, Tunis 1958 p. 72 n°38 où ce columbarium des Rimini est daté II^e-III^e s. ap. J. C. ; J. Vaultrin, *Revue Africaine* 3 é- 4é- Tr. 1932- p. 245 ; Canina, *Annali di Istituto Archeologico*, 1853 p. 141, *Ibid*, 1840 «porte latine des columbaria» ; id°, «di due sepolcri del secolo di Augusto Roma», 1843 p. 47. Mais ce ne sont que des écrits ponctuels et brefs sur des monuments dispersés, une étude fondamentale et de synthèse sur ces deux types de monuments, funéraires et domestiques (pigeonniers) s'impose pour déterminer leur origine ainsi que l'intérêt de la fonction sacrée du 1^{er} type et l'intérêt économique du second.

(24) Daudel (M. D.), ouvrage cité (cf. note n°22).

devient beaucoup plus rare pour disparaître complètement au IV^e siècle »²⁵ : ce qui permet de placer le columbarium de Dar Al Ghoula au plus tard au cours du IV^e siècle ap. J.-C., chronologie à laquelle nous en sommes astreinte dans l'état actuel de nos connaissances faute d'éléments de datation plus précis pour ce monument trouvé évidé comme nous l'avons déjà annoncé plus haut de toute trace de mobilier funéraire²⁶. Sa datation ante quem est à placer à notre avis entre la fin du I^{er} siècle avant et le second siècle ap. J.-C. si l'on suppose qu'il remonte à la même époque du site où il se trouve et dans lequel nous avons reconnu des tessons d'aretine et de fragments de Dressel 2-4. La fourchette chronologique du columbarium de Dar Al Ghoula est à placer donc entre le II^e et le IV^e siècles.

Pour conclure, nous retenons donc pour sûr sur cet édifice :

1. Que c'est un monument funéraire romain collectif daté, sûrement avant la fin du IV^e s.
2. Qu'il vient enrichir nos connaissances sur la typologie funéraire d'époque romaine dans l'île d'un nouveau type celui des columbaria funéraires.
3. Que le mode de sépulture y étant pratiqué était l'incinération.
4. Qu'il fut le siège de sépultures collectives mais dont nous ignorons exactement, faute d'éléments archéologiques et épigraphiques à quel genre de groupe (familial, religieux etc) appartenaient les défunts de ce columbarium²⁷.
5. Enfin qu'avec le Mausolée- Temple de Henchir Ghardaya²⁸, nous avons là un autre type architectural de sépulture collective monumentale qui vient illustrer le paysage funéraire monumental construit en pierre de taille de l'île de Djerba à l'époque romaine impériale ; mais si à Ghardaya le mode de sépulture nous reste inconnu ou hypothétique, à Dar Al Ghoula, la présence des niches confirme l'utilisation certaine dans ce columbarium du rite de l'incinération.

⁽²⁵⁾ Daudel (M. D.), *ibid*, p. 11.

⁽²⁶⁾ par. ailleurs, rappelons que nous tirons l'étude de ce monument de notre travail d'ensemble résultant de notre prospection de l'île et de la région du Sud Est Tunisien que nous avons effectuée il y a déjà fort longtemps (1975-1979). Un travail plus étoffé et plus précis dans le cadre d'une fouille programmée (pour une mise en valeur de cet édifice qui s'impose d'urgence) donnera sûrement plus de précision notamment à partir de l'étude des éléments à trouver éventuellement en premier lieu les tessons de céramique. En janvier 2003 nous avons relevé, à la surface du site, tout près du monument deux fragments d'époque islamique médiévale, un tesson amorphe bleu cendré sur fond clair et un fragment d'anse à zébrures lorunes sur fond vert clair, montrés à notre collègue A. Louhichi pour avis (et à qui nous présentons nos vifs remerciements à cette occasion) il nous a rapidement et gracieusement répondu et précis que les deux fragments datent de la seconde moitié du XI^e s. et plutôt du début du XII^e s., soit de l'époque ziride, très attestée par ailleurs, par la céramique, dans d'autres sites, comme par exemple à Souk El Guebli, au Sud-Est de l'île.

⁽²⁷⁾ Ce monument sans aucun doute, appartenait-il à l'élite sociale, à en juger du bon soin et l'imposante construction d'origine de ce columbarium qui suggère l'opulence et la prospérité économique de ses commanditaires issus, sans doute, d'une classe aisée de la bourgeoisie rurale ou de l'aristocratie locale dont le domaine se trouverait-il vraisemblablement dans le site archéologique sur lequel a été élevé ce columbarium.

⁽²⁸⁾ Voir note 29 ci- après.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous pouvons conclure sur les deux monuments, celui de Ghardaya récemment publié²⁹ et celui de Dar AL Ghoula ci-étudié qu'ils illustrent, seuls, dans l'état actuel de nos connaissances, le paysage funéraire monumental romain de l'île.

En effet, si la densité des vestiges à la surface du sol dans les deux sites archéologiques de Ghardaya et de Dar Al Ghoula témoigne d'une riche et intéressante implantation humaine, notamment d'époque romaine impériale, à caractère agricole et rural³⁰ les Vestiges les plus spectaculaires à retenir dans ces deux sites restent, de loin, les deux tombes monumentales, à savoir le mausolée - temple de Ghardaya et le columbarium de Dar Al Ghoula, dont l'édification grandiose, et coûteuse, faite en pierres taillées, si bien soignée et si bien structurée, témoigne de l'origine, sans doute, aisée, des commanditaires des deux tombeaux ainsi que de l'importance et du mérite des défunts à qui ces deux monuments étaient destinés. Ces deux tombeaux demeurent aussi l'unique spécimen connu des tombes monumentales d'époque romaine dans l'île ; ils constituent de surcroît l'unique témoignage de l'existence de ce type de mausolée-tour, datant de la période romaine de Djerba, l'antique Meninx, le mausolée de Henchir Bourgou, classé dans cette catégorie de mausolée turriforme, est quant à lui d'époque hellénistique³¹.

Outre leur datation d'époque romaine et leur appartenance à la même catégorie de mausolée-tour, les deux tombeaux de Ghardaya et de Dar-Al Ghoula se rapprochent par leur destination funéraire à caractère collectif ; deux chambres funéraires dans l'un, plusieurs niches dans l'autre ; ils se rapprochent aussi par la technique de construction : tous les deux sont bâtis avec de grands blocs en pierres de taille, posés en double parement avec remplissage en moellons, jointoyés irrégulièrement tantôt à sec, tantôt avec un liaisonnement très dur, leurs murs sont également élevés en orthostates sur une base à pian carré et qu'enfin ils étaient tous les deux embellis d'un enduit blanc éclatant couvrant leurs parois respectives.

Cependant dans leur ossature et pour certains détails, ces deux tombes sont différentes : à Ghardaya le monument comprend deux niveaux dont l'un avec un souterrain, l'autre le superposant comprend un complexe hydraulique, à Dar Al Ghoula, la tombe comprend un seul et unique niveau et la présence de l'eau y est totalement absente.

Vus de l'extérieur les deux tombeaux sont également différents : les murs du sous-bassement de l'édifice de Ghardaya montent verticalement, dans le même alignement, à Dar Al Ghoula, les murs, ou plus précisément les assises qui les composent, se présentent retrait les unes par rapport aux autres, ce qui donne à l'ensemble une élévation

(29) Cf. Jenina Akkari-Weriemmi, "Sépultures monumentales d'époque romaine à Djerba (Tunisie) : Le Mausolée - Temple de Henchir Ghardaya" dans *Africa, Nouvelle Série, Séances Scientifiques I*. Tunis. INP 2003 p J 63 à 201. Ces deux édifices de Dar Al Ghoula et Ghardaya, répétons-le, sont les seules illustrations subsistantes des sépultures monumentales connues dans le paysage funéraire monumental de l'île, se rapportant à l'époque romaine.

(30) Comme en témoigne la nature des vestiges d'époque romaine (très fragmentaires certes) trouvés dans les deux sites : meules à grain - contre-poids, fragments d'amphores, vestiges d'habitation, etc. qui reflètent l'aspect rural de ces deux installations antiques.

(31) Sur le mausolée de Henchir Bourgou, cf. J. Akkari-Weriemmi, dans *Reppal I*, Tunis 1985 p. 189 à 196 id ; dans *Encyclopédie Berbère X*, Aix en Provence 1991 p. 1594 à 1598.

en gradin. Du point de vue de l'usage du rituel funéraire, à Ghardaya, la morphologie structurale du souterrain suggère l'usage de l'inhumation, comme mode de sépulture, alors qu'à Dar Al Ghoula, la présence des niches prouve l'utilisation de l'incinération : ces niches, rappelons - le, sont destinés à recevoir les urnes cinéraires comprenant les ossements calcinés des dépouilles des défunts qu'abritaient le columbarium.

Le cénotaphe de Ghardaya et le columbarium de Dar Al Ghoula, malgré les différences, sus- citées sont de la même appartenance culturelle romano-africaine, datant successivement du II^e ou III^e siècle pour le premier et entre le II^e et le IV^e S pour le second, ils constituent également une preuve de la romanisation des pratiques funéraires de l'île de Djerba, l'antique île de Meninx. Par ailleurs, ils témoignent archéologiquement, également, de la présence dans l'île de deux types différents de sépultures monumentales collectives le premier, comme temple-mausolée, le second comme columbarium funéraire ; ils viennent en outre témoigner tous les deux par leur présence que la Djerba romaine a connu, à côté des nécropoles et des simples tombes³² les sépultures monumentales isolées que sont les mausolées ; en fin ils attestent, par les enduits luxueux couvrant leurs murs respectifs ainsi que par leurs dimensions relativement colossales et leurs structures en grandes pierres de tailles, de l'aisance économique et de la prospérité de leurs commanditaires ainsi que de l'importance accordée aux défunts qui y étaient déposés. Pour terminer nous retenons que ces deux tombeaux miraculeusement encore en place, partiellement sauvegardés certes mais ayant pu résister, grâce à leurs robustes ossatures, aux attaques aussi bien du temps que de l'homme constituent deux nouveaux témoignages archéologiques de monuments funéraires de type architectural et structural inédits dans l'île et méritent par là même aussi bien la conservation scientifique (par l'étude et la publication) que la sauvegarde technique par la restauration, ainsi que l'exploitation culturelle par leur mise en valeur et leur intégration dans un circuit touristique culturel de l'île et de sa région.

(32) Comme les tombes romaines à auges et à fosses, que nous avons trouvées ces dernières années à Meninx (inédite et actuellement en cours d'études), qui faisaient partie sans doute de nécropoles aujourd'hui disparues du site antique de Henchir El Kantara. Leur localisation a été précisée par un relevé fait par l'architecte - coopérant W. Hayder, à l'époque encore en service.



Fig. 1 : Site : vue d'ensemble



Fig. 2 : Niche avec dépôt d'offrandes



Fig. 3 : Vue d'une niche, objet d'un culte rural (dépôt d'offrandes)



Fig. 4 : Vue du columbarium détail de l'extérieur Nord Ouest



Fig. 5 : Détail de l'extérieur



Fig. 6 : Vue de l'extérieur (détail)



**Fig. 7 : Dégradation des murs de l'édifice
(détail de la technique de construction)**

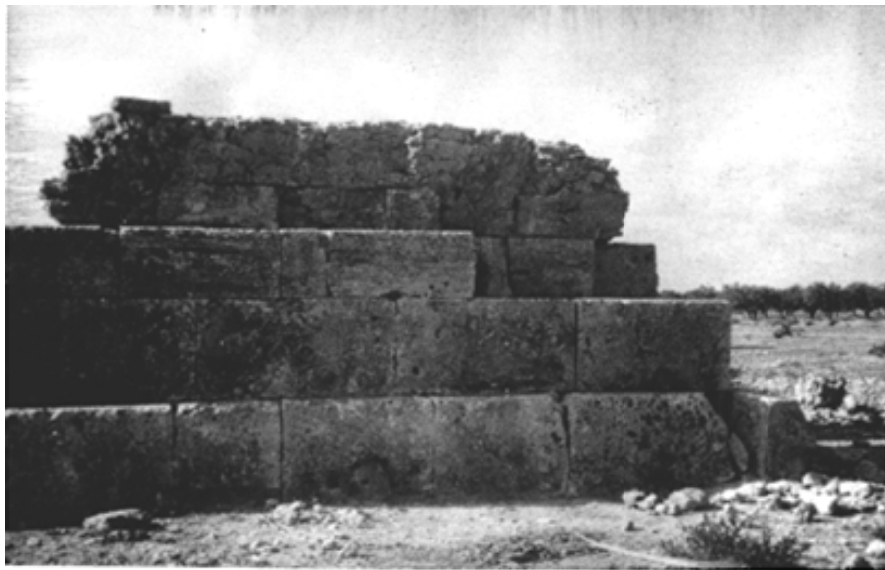


Fig. 8 : Vue façade Nord



Fig. 9 : Détail angulaire des assises



Fig. 10 : Détail de la toiture - vue intérieure



Fig. 11 : Détérioration des façades



Fig. 12 : Détail des techniques de construction



**Fig. 13 : Vue de l'intérieur
alignement des assises**



Fig. 14 : Détail : grandeur variée des blocs



**Fig. 15 : Niche taillée dans un même bloc dans la paroi Nord.
Elle est face à face aux celle de la fig. 16.**



Fig. 16 : Niche dont le tracé de la forme est complété par un second bloc justapposé (située à l'Est dans la paroi Sud)



Fig. 17 : Vue de l'intérieur : détail de l'enduit



**Fig. 18 : *Columbarium* de Henchir El Kantara - Meninx
(inédit)**



**Fig. 19 : Environs de Bannane : *columbarium* romain
(inédit)**

